

06/12/2013

Les gouvernements européens doivent mettre fin au dumping social - La CES appelle les ministres à faire respecter les droits des travailleurs détachés

L'Union européenne devrait renforcer les mesures d'exécution de la directive relative au détachement des travailleurs lorsque les ministres se rencontreront à Bruxelles la semaine prochaine. Dans une lettre adressée aux gouvernements de l'UE, la Confédération européenne des syndicats (CES) demande que les États membres aient la possibilité d'imposer tout contrôle qu'ils estiment opportun afin de réduire au minimum les abus liés à la directive sur le détachement des travailleurs et d'instaurer une responsabilité conjointe et solidaire pour les chaînes contractuelles.

Les ministres du travail se réuniront les 9 et 10 décembre pour discuter de la directive d'application de la directive relative au détachement des travailleurs dans le cadre du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO). Dans une lettre adressée aux ministres responsables, la Secrétaire générale de la CES, Bernadette Ségol, appelle les gouvernements européens à respecter les droits des travailleurs et à mettre fin au dumping social en Europe.

« La réalité aujourd'hui en Europe est que le dumping social est pratiqué, souvent sous prétexte de règles relatives au détachement des travailleurs. En Europe, des travailleurs sont privés de leurs droits légitimes en matière de rémunération et de protection sociale. Cela doit cesser », écrit-elle.

Pour combattre le dumping social, la directive doit renforcer la protection des droits des travailleurs détachés, précise-t-elle. Cela ne pourra se faire par les compromis actuellement sur la table.

« Malgré tous les cas d'abus de travailleurs détachés, je crains que le Conseil EPSCO n'ait pas la volonté politique de parvenir à un accord sur des mesures effectives pour lutter contre la fraude et le dumping social. », a déclaré Veronica Nilsson, Secrétaire confédérale de la CES.

« Nous en avons appelé aux gouvernements pour qu'ils n'acceptent aucune restriction de leurs droits à procéder à des mesures de contrôle. Et pourtant, la proposition de la Présidence en prévoit de nombreuses. »

« Si cette proposition est adoptée, le Conseil décevra des centaines de milliers de travailleurs détachés et le mouvement syndical européen tout entier. »

Le texte complet de la lettre est disponible ici (Uniquement en anglais) : <http://www.etuc.org/IMG/pdf/051213...>